

Motion de la commission du logement: «Pour une relance immédiate de la construction de logements en ville de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 11 février 2004, dans le rapport M-271 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à proposer, au plus vite, un projet d'arrêté destiné à doter la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social de 20 millions de francs.